

## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 7 octobre 2020 BECI-Chambre de Commerce de Bruxelles

### Constitution du bureau de l'Assemblée

La séance est ouverte à 16h00 par M. Marc Decorte, Président, qui préside l'assemblée. Les membres qui n'auraient pas encore signé la liste de présences sont invités à s'acquitter de cette formalité statutaire. Siègent au côté du Président: M. Olivier Willocx, Administrateur-Délégué et Mme Joëlle Evenepoel, Administrateur-Secrétaire Général

Mme Joëlle Evenepoel est désignée comme secrétaire de séance.

### Prescriptions statutaires

La date et l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ont été fixés conformément aux statuts.

La convocation contenant l'ordre du jour a été publiée dans nos revues "Bruxelles Métropole" et "Brussel Metropool" du mois de juin 2020 et diffusée sur notre site web.

#### **1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2019**

Le procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 2 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

#### **2. Rapport du Conseil d'Administration**

L'administrateur délégué, M. Olivier Willocx, présente les points marquants du rapport d'activité 2019-2020. L'assemblée marque son accord à l'unanimité.

#### **3. Approbation des comptes pour l'exercice 2019-2020**

##### **A. Présentation des comptes**

L'Administrateur-délégué présente et commente les résultats pour l'exercice écoulé.

##### **B. Rapport du Commissaire Réviseur**

Le rapport rendu par E&Y Réviseurs d'entreprise, représenté par M. Eric Van Hoof, conclut sans réserve que le bilan clôturé au 30 juin 2020 donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de BECI-CCIB.

L'assemblée Générale approuve les comptes pour l'exercice 2019-2020 à l'unanimité.

#### **4. Projet de budget pour l'exercice 2020-2021 et fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2020-2021**

Se basant sur les prévisions les plus objectives quant aux recettes et dépenses pour l'exercice 2020-2021, le Conseil d'Administration a établi un projet de budget, dont l'Administrateur-délégué donne lecture à l'Assemblée.

Le Conseil propose d'indexer les montants des cotisations de 1,5%.

CATEGORIE	ENTREPRISE OCCUPANT	Proposition 2020-2021 HTVA
A	Personne physique	330 €
C	Entreprise jusqu'à 19 personnes	643 €
D	Entreprise de 20 à 49 personnes	1.040 €
E	Entreprise de 50 à 99 personnes	2.899 €

Quant aux associations professionnelles, leur cotisation HTVA est également indexée de 1,5%.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le projet de budget et l'indexation des montants des cotisations.

#### **5. Décharge des Administrateurs et des Commissaires**

À la demande du Président, l'Assemblée Générale vote à l'unanimité la décharge des membres du Conseil d'Administration ainsi que du Commissaire Réviseur.

Le Président remercie l'assemblée de sa confiance.

#### **6. Élection du Conseil d'Administration**

La rigueur des statuts fait que 6 membres du Conseil d'Administration partent en année sabbatique. Il s'agit de :

Denis Delforge  
Michel Govaerts  
Jean-Pierre Jaucot  
Pierre Marcolini  
Marie Martens  
Frederic Rouvez

5 membres du Conseil d'Administration nous quittent. Il s'agit de :

Alexandre Cleven  
Gabriel Goffoy  
Bernd Lehman  
Isabelle Simon  
Jean-Paul Van Avermaet

Le Président tient à les remercier pour le concours actif qu'ils ont apporté à nos travaux dans un esprit particulièrement constructif.

Enfin, le Président donne lecture des candidatures valablement présentées pour la formation du nouveau Conseil d'administration:

Retour d'année sabbatique :

Jean-Paul Bissen  
Sophie Le Clercq  
Peter Loyens  
Yilmaz Ozcan  
Mehmet Turköz  
Philippe Van de Brande  
Marc Van Thournout  
José Zurstrassen

Nouvelles candidatures :

Raphaël Abou (Allyum)  
Sana Afouaiz (Womenpreneur)  
Hassan Al Hilou (house of Talents)  
Bouchra Al Mehraj (Urban Woman)  
Taoufik Amzile - Lead Belgium  
Axelle Andrien (Laurent Perrier)  
Karine Becker (Hire & Higher)  
Audrey Clabots (Clabots)  
Michel Culot (VO group)  
Aurélie Dekegeleer (Reséau Entreprendre Bruxelles)  
Nathalie Erdmanis (AG Insurance)  
Marc Filipson (Intell)  
Julie Foulon (Girleek.tech)  
Gabriel Goldberg (Semetis)  
Michel Halet - (Partena Pro)  
Lora Nivesse (Comeos)  
Elke Tiebout (Abbattoir)  
Peter Van Biesbroeck (VOKA Vlaams Brabant)

Leur nombre n'étant pas supérieur à celui des mandats à conférer, il n'y a pas lieu à scrutin.

Le Conseil d'administration serait ainsi composé comme suit pour l'exercice 2020-2021:

Abou	Raphaël
Afouaiz	Sana
Agie	Sandrine
Al Hilou	Hassan
Al Mehraj	Bouchra
Amzile	Taoufik
Andrien	Axelle
Ataya	Georges
Azaoum	Rachid
Bataille	Laurence
Becker	Karin
Bissen	Jean-Paul
Clabots	Audrey
Culot	Michel
Cracco	Roland
De Beir	Theo
Decorte	Marc
Dekegeleer	Aurélie
Delens	Jean-Jacques
De Schoutheete de Tervarent	Marc-Antoine
De Troostembergh	Baudouin
Dujardin	Pascal
Erdmanis	Nathalie
Evenepoel	Joëlle
Eyletters	Murielle
Filipson	Marc
Foulon	Julie
Goldberg	Gabriel
Halet	Michel
Hermant	Pierre
Kuyper	Gerard
Le Clercq	Sophie
Lhomme	Philippe
Loyens	Peter
Mechbal	Mohamed
Nivesse	Lora
Ozcan	Yilmaz

Tempels	Martine
Tiebout	Elke
Van Biesbroeck	Peter
Turkoz	Mehmet
Van de Brande	Philip
Van Perlstein	Philippe
Van Thournout	Marc
Verstraeten	Michel
Willemarck	Thierry
Willocx	Olivier
Zurstrassen	José

L'assemblée approuve à l'unanimité les candidatures et la composition du Conseil d'Administration pour l'exercice 2020-2021

Conformément aux statuts de la Chambre de Commerce, les mandats que vient d'attribuer l'Assemblée Générale sont valables pour un an. Il appartiendra au Conseil d'administration ainsi constitué de désigner en son sein un Président, trois Vice-Présidents et un Trésorier et de nommer les membres du Comité Exécutif.

#### **7. Nomination du commissaire-réviseur**

(le commissaire -réviseur quitte pour ce point la séance)

L'assemblée générale décide à l'unanimité de nommer comme commissaire- réviseur, la Sprl « Groupe Audit Belgium », dont le siège social se situe Avenue du Bourgmestre Etienne Demunter 5/10 à 1090 Jette, avec comme représentant Monsieur Werner Claeys, réviseur d'entreprises. L'assemblée générale nomme le commissaire pour une période de 3 années. L'assemblée générale fixe les honoraires du commissaire au montant de 7.400,00€ par an HTVA et cotisations IRE.

#### **8. Allocution du Président**

Le Président se réserve une allocution plus formelle à un autre moment mais souligne l'évènement Brussels Meets Brussels qui aura lieu la semaine du 12 au 16 octobre 2020 et qui propose durant toute une semaine des débats politiques diffusés en live sur le compte Facebook de BECI.

## **9. Attribution de la médaille de BECI-Chambre de Commerce de Bruxelles**

Le Président explique que nous avons pour tradition de mettre, lors de l'assemblée générale, les membres à l'honneur qui nous sont fidèles depuis au moins 25 ans.

La crise sanitaire COVID bouscule quelque peu cette habitude et nous avons dès lors décidé de reporter l'attribution des médailles lors de notre Garden Party pour autant que celle-ci pourra se tenir.

### Formalités de dépôt et de publication:

La société J. Jordens sprl / Marion de Crombrughe et/ou Partena est mandatée aux fins de procéder à toute démarche liée à la présente Assemblée générale ordinaire, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur belge pour la Chambre de Commerce de Bruxelles.

Après avoir remercié l'Assemblée, le Président de séance lève la séance à 16H25.

Olivier Willocx  
Administrateur délégué